



Contrat de quartier Durable

BOCKSTAEEL

P.V. DE LA COMMISSION DE QUARTIER
TENUE EN DATE DU

16 mai 2013

Présents :

Ville de Bruxelles	Mme	l'Echevine PERSOONS.
	Mmes	DORBAN, LAMBRECHTS, VANDERHAEGHE.
	MM.	BOUSSET, HAXHE.
	Mme	BEYS.
	M.	SAINCARD.
	M.	VAN WIJNGAARDEN.
	M.	HELIN.
	Mmes	CORVISIER, WASTCHENKO.
	Mme	CODEMUS.
	Mme	ACKERMANS.
	M.	MEEUS.
	Mme	VAEL.
	Mme	STALPAERT.
	Mme	GHORDO.
	M.	DANERO.
	Mme	LEMACHE.
	M.	PARADES.
	Mme	VAN RYSSSEN.
Représentants habitants :	Mme/M.	DEJONGHE, FORTON, HANON, LONFILS, MELLAS, NYS, ROYAS, SENNESAEL, SMEYERS, VANGEEL, WAUTERS.
Habitants	Mme/M.	ALESSI, DRIESEN, DUPUIS, JACMIN, JELLAB, LODHI.
Excusés	Mme	l'Echevine HARICHE.
	M.	MAYEUR.

1. Introduction de Mme l'Echevine ANS PERSOONS

Mme l'Echevine ANS PERSOONS introduit cette seconde Commission de Quartier pour le Contrat de Quartier Durable (CQD) Bockstael en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et présente la méthode de travail et le programme de la soirée. Après une brève présentation des grandes lignes du diagnostic par M. VAN WIJNGAARDEN (représentant le bureau d'étude) les personnes présentes seront invitées à participer à des tables de discussions qui seront mises en place par thématiques.

2. Présentation des grandes lignes du diagnostic par le bureau d'étude

M. VAN WIJNGAARDEN précise, sur base du diagramme projeté, que le bureau d'étude a finalisé le relevé de terrain et est actuellement sur le point de clôturer la phase du diagnostic. Les objectifs généraux qui ressortent de ces constats permettent de débiter la phase de la stratégie.

M. VAN WIJNGAARDEN rappelle que le processus des initiatives de quartier et de l'appel à projets a été lancé il y a 2 semaines et que les formulaires sont à remettre pour le 7 juin 2013¹.

Sur base de la projection des documents graphiques, M. VAN WIJNGAARDEN présente d'une part l'état d'avancement de l'élaboration du dossier de base par rapport à la méthodologie de travail et d'autre part les grandes lignes du diagnostic sur base de la cartographie d'analyse.

Présentation des cartes analysées par le bureau d'étude, qui seront mises à disposition sur chacune des tables de discussions avec un résumé de tous les constats énumérés :

- a. Carte du périmètre du Contrat de Quartier Bockstael ; reprenant les rues et carrefours qui délimitent la zone d'étude.
- b. Carte de la rénovation urbaine ; où figurent toutes les interventions programmées lors des 4 précédents Contrats de Quartier dans et autour du périmètre ; Marie-Christine (1997), Palais outre-Ponts (2002), Léopold à Léopold (2005) et Maison Rouge (2007), qui vient de se clôturer et dont le rond point Pouchkine, en chantier actuellement, fait partie. On retrouve également les opérations d'espaces publics, socio-économiques et les opérations d'infrastructures collectives et de logements. Le constat révèle un périmètre très dense avec une dynamique à l'intérieur mais aussi autour du périmètre. Dès lors, un des objectifs sera de créer des liens entre ces interventions existantes et en cours.
- c. Carte des propriétés publiques ; où sont représentées les propriétés communales, dont des écoles dans et autour du périmètre, ainsi que la piscine et l'ancien Hôtel Communal et l'ancienne gare de Laeken. On remarque que l'ensemble des logements sociaux comme ceux du Foyer Laekenois sont présents essentiellement en dehors du périmètre, ce dont la réflexion sur les logements devra prendre en considération dans le diagnostic.
- d. Carte des intérieurs d'îlots ; sur laquelle on constate que le quartier est densément bâti mais qui révèle pourtant derrière le front bâti une ligne de chemin de fer, un espace paradoxal à la fois ouvert avec de grands talus végétalisés mais non accessibles au public.
- e. Carte du Patrimoine ; où figurent les monuments classés sur l'ensemble du périmètre et à proximité ainsi que leurs zones de protection (l'ancien Hôtel Communal place Bockstael, l'ancienne gare de Laeken, le passage Chambon sous la voie ferrée, l'ancien Cinéma Rio rue Marie-Christine).
- f. Carte de l'occupation du sol ; marquant les différentes fonctions des espaces dans le périmètre. Le constat porte sur un manque d'espaces verts de proximité accessibles au public, des axes commerçants importants interrompus par la place Bockstael, une faible diversité de fonctions (avec beaucoup de logements et pas assez d'équipements collectifs).
- g. Carte de typologie des commerces ; marquant un constat de manque de diversité et de dynamique commerciale sur les principaux axes Fransman et Marie-Christine.
- h. Carte des équipements ; illustrant le manque d'espaces verts de proximité et d'équipements sportifs et de loisirs.
- i. 2 Cartes de la mobilité ; où figurent entre autres les différentes zones de stationnements, ainsi que l'itinéraire cyclable régional (ICR). On constate un manque d'aménagement pour les cyclistes (parking, pistes cyclables sécurisées). Cependant, on constate un bon réseau de transports en commun, avec un pôle intermodal important sur la place Bockstael.
- j. Carte de la thermographie aérienne ; illustrant le degré de qualité en matière d'isolation des toitures et la perte d'énergie par habitation.

M. VAN WIJNGAARDEN poursuit sa présentation sur les grandes lignes de la stratégie qui est en cours d'élaboration :

- Renforcer les pôles stratégiques identifiés pour le périmètre ; la place Bockstael, l'ancienne gare de Laeken.
- Désenclaver les différentes parties du quartier en créant des liens inter-quartiers pour répondre à un manque de mobilité des habitants entre les différents quartiers, malgré un bon réseau de transports.
- Revaloriser les espaces verts qui se trouvent à l'intérieur et autour du périmètre et créer des connexions avec le futur parc de Tour&Taxis pour améliorer la qualité de vie des habitants.

La présentation est jointe en annexe.

¹ A l'assemblée générale du 23 Avril, il a été décidé d'étendre la date limite au lundi 10 Juin 2013

3. Présentation des tables de discussions

3.1 Général / Présentation des thèmes

M. VAN WIJNGAARDEN présente la méthode des tables de discussions. Il y a 4 tables de discussions, chacune regroupe une dizaine de personnes de façon équilibrée (nombre et proportions d'habitants et de représentants des associations) et autour desquelles un échange (débat) sera encadré et porté sur une des thématiques reprise ci-dessous.

Chacune des tables de discussions aura une thématique qui recouvre plusieurs aspects :

- Mobilité : circulations, déplacements doux, transports en commun etc.
- Cadre de vie et Environnement : espaces publics, propreté, verdurisation, développement durable etc.
- Emploi et Formation : jeunesse, insertion socioprofessionnelle, soutien scolaire etc.
- Infrastructures socio-économiques et socioculturelles : médiation culturelle, espaces polyvalents, etc.

3.2 Présentation de la méthode

A chaque table, il y aura un Animateur nommé au préalable par la Ville de Bruxelles, qui restera neutre dans les discussions.

Respectivement, la thématique de la mobilité sera animée par M. VAN WIJNGAARDEN, l'environnement par M. SAINARD, les infrastructures socio-économiques et socioculturelles par Mme HENNES, l'emploi et la formation par M. SCHOONEYT.

Les habitants sont invités à parler et à participer de manière active à ces tables de discussions. Deux autres personnes seront désignées autour de chaque table :

- un Rédacteur ; chargé de prendre note et de retranscrire toutes les idées et réflexions qui sont sorties de leur table respective, ainsi que les problématiques soulevées lors des discussions.
- un Rapporteur ; chargé de présenter à la fin de cette commission, les grandes lignes et les problèmes soulevés lors de la discussion.

M. VAN WIJNGAARDEN indique l'emplacement de chaque table par thématique et annonce que la durée des discussions est de 45 minutes. Ensuite, chaque rapporteur sera invité à présenter, sur une durée d'environ 15 minutes, la synthèse des idées. Celles-ci pourront ensuite être discutées par l'ensemble des personnes présentes à cette Co.Q.

3.3 Rappel du planning

Pour clôturer cette présentation, M. VAN WIJNGAARDEN annonce le planning et les prochaines étapes concernant l'élaboration du dossier de base :

- **23 Mai 2013** : Assemblée Générale lors de laquelle le diagnostic sera présenté de façon plus précise ainsi que les grandes lignes de la stratégie pour les habitants qui ne font pas partie de la Commission de Quartier. Ce sera également l'occasion de présenter l'outil de l'appel à initiatives et de l'appel à projets.
- **10 Juin 2013** : date de clôture des « boîtes à initiatives ». Les habitants peuvent y déposer leurs formulaires : soit à l'ancienne gare de Laeken, soit à l'ancien Hotel Communal de Laeken.
- **Samedi 22 Juin** aura lieu une piste à projet. Il s'agit d'une promenade dans le quartier pour présenter et discuter des projets potentiels.
- **Mardi 25 Juin 2013** aura lieu la 3^{ème} Commission de quartier où le bureau d'étude présentera le programme provisoire.
- En Septembre aura lieu la 3^{ème} Assemblée Générale où sera présenté le dossier mis à l'enquête publique.

Mme l'Echevine ANS PERSOONS prend la parole et s'assure que tout le monde a compris la méthode des tables de discussions. Elle informe les participants que des exemplaires du diagnostic sont consultables sur chaque table et qu'ils sont dès à présent invités à donner leurs commentaires et leurs conseils. Ils seront intégrés au diagnostic qui sera présenté lors de l'A.G du 23 Mai 2013.

4. Synthèse des tables de discussions

4.1 Général / Présentation des thèmes

4.1.1 Mobilité

Les problématiques soulevées et remarques :

- Rue Marie-Christine : on constate une circulation difficile, pas de possibilité de se déplacer à vélo, des trottoirs étroits.
- Bd Bockstael : depuis la suppression de la berme centrale végétalisée, certains habitants signalent une nuisance sonore accrue, rendant les habitations de part et d'autre assez inconfortables.
- Système CAMBIO efficace mais pas assez présent (seulement 5 voitures).
- Circulation de transit trop importante, valable pour une grande part des rues du quartier.
- Problème de mobilité douce (piétons, vélos, PMR), les espaces ne sont pas assez pensés en fonction de ce type de mobilité.
- Manque d'équipements pour les vélos, parkings, box à vélos pour les habitants, pistes cyclables.

Les suggestions :

- Supprimer le stationnement sur la Place Bockstael pour augmenter le caractère polyvalent.
- Déplacer le marché vers la place Willems comme pendant la foire annuelle.
- Prévoir plus d'aménagements pour les cyclistes ; un « point vélo » pour regonfler ou réparer son vélo couplé à la gare Bockstael par exemple, répartir des parkings pour les vélos dans le quartier.
- Réduire peu à peu la circulation rue Marie-Christine, et via des animations ponctuelles de quartier. supprimer la circulation automobile pour habituer les gens à moins circuler dans cette rue.
- Réduire la circulation de transit en établissant des mesures telles que la mise en place des zones réglementée à 30km/h, changer les sens de circulation pour inciter les conducteurs à mieux réfléchir et à ralentir lorsqu'ils roulent dans les petites rues.

Réactions de l'assemblée :

Un habitant du quartier fait la remarque que beaucoup de personnes du quartier ne connaissent pas l'existence de la gare SNCB Bockstael alors que c'est un moyen de transport très rapide pour rejoindre les gares de Bruxelles et le centre de la ville. Un système de communication simple permettrait de palier à ce problème d'information.

Le Rapporteur de la table mobilité intervient également et souligne le fait que depuis l'arrivée du métro, ce moyen de transport n'est plus concurrentiel. Plus personne ne prend le train pour rejoindre le centre de la ville car la fréquence des trains est très faible en comparaison des métros. Néanmoins, le train reste pratique pour rejoindre directement la gare du Nord depuis Bockstael.

Mme. l'Echevine précise que le Collège est en train de créer un système de boucles de trafic dans le centre de la ville. Elle ajoute que c'est un travail commun avec l'Echevine de la Mobilité, pour « casser » le trafic de transit dans les quartiers. Elle pense que ce système sera élargi et employé dans d'autres quartiers tels que celui de la place Bockstael.

4.1.2 Environnement et Cadre de Vie

Les problématiques soulevées et remarques :

- La traversée de la place Bockstael est difficile et dangereuse pour les piétons car le passage du tram, des bus et des voitures se fait dans tous les sens. Peu de gens sont satisfaits de l'aménagement de la place. De plus le revêtement de la place Bockstael n'est pas facile pour les déplacements doux.
- Le stationnement des camions sur la place Bockstael n'est plus le bienvenu car il devient de plus en plus important.

- Les arbres de la rue Stéphanie ne sont pas adaptés à la circulation (charmille qui est feuillu jusqu'au sol) et rendent la visibilité difficile lorsque le tram passe par cette rue.
- Il n'y a pas de logique dans la continuité des axes commerçants Fransman et Marie-Christine, il manque un parcours sécurisé piéton et cycliste sur la place Bockstael pour rejoindre l'une ou l'autre des 2 rues. La rue Fransman est à prendre en compte vu le nombre de commerces vides et un dynamisme en baisse.
- Il y a des espaces le long des voies ferrées qui pourraient devenir un parking pour libérer la place Bockstael, certains sont privés mais d'autres pourraient être considérés.
- La rue Princesse Clémentine est enclavée; il y a aussi un problème de place pour les enfants qui jouent sur les parkings.
- Les pieds d'arbres et les trottoirs font trop souvent office de dépôt d'ordures et d'encombrants.

Les suggestions :

- Relier les rues Fransman et Marie-Christine pour créer une continuité logique et pourquoi pas un lien verdurisé piéton et cycliste.
- Créer une liaison verte le long de la zone de chemin de fer, côté Palais outre-Ponts, pour permettre de se balader jusqu'au-delà du Canal et relier les quartiers par cette voie.
- Projet de jardins potagers collectifs sur le terrain de la SNCB le long des chemins de fer.
- Déplacer le parking du Brico sur le toit ou derrière le magasin pour dégager l'espace public.
- Créer des « parkings sociaux » sécurisés, sur le même principe que les logements sociaux, pour libérer la place Bockstael du stationnement et certains emplacements de parking alentours.
- Favoriser le développement du maillage bleu en créant un réseau de fontaines ornementales, mais aussi des points d'eau potable accessibles dans le quartier.
- Investir les talus du chemin de fer en prenant en compte le fait que par endroit, ils deviennent très pentus et exigus.
- Lancer un projet de parrainage des arbres pour encourager la verdurisation des pieds d'arbre.

Réactions de l'assemblée :

- Mme. VANDERHAEGHE et Mme l'Echevine interviennent pour répondre que concernant le Brico, il s'agit d'une construction sur dalle, qui par ailleurs est loué par la SNCB au Brico avec un bail emphytéotique. Donc, l'aménagement d'un parking est à discuter avec le Brico et la SNCB. Un habitant suggère alors l'idée de verduriser le toit du Brico, en créant un jardin ou une pépinière pour le Brico.

4.1.3 Infrastructures socio-économiques et socioculturelles

Les problématiques soulevées et remarques :

- Les espaces verts sont quasiment absents, il manque des lieux de loisirs pour petits et grands dans le quartier.
- Des équipements collectifs ne sont pas accessibles : écoles, bâtiments vides (comme celui du 122 Bd Bockstael).
- La place Bockstael est considérée trop dangereuse pour laisser jouer les enfants, il manque des espaces d'agrément avec des assises et de la verdure, pour favoriser des lieux de rencontres « multilingues ».
- L'espace de parking du Brico est qualifié de « courant d'air » qui rend les limites de la place Bockstael peu lisible.
- Le tronçon de chemin de fer entre les rues Fransman, Jean Bollen et la place Bockstael est un espace important à proximité de la place qui pourrait être considéré pour des aménagements collectifs pour les familles.
- Le dynamisme de la rue Fransman est toujours préoccupant mais également la rue Marie-Christine qui doit tendre vers une mixité des types de commerces.

Les suggestions :

- Aménager des temps d'occupation des écoles pour avoir accès à des halles de sports, des locaux pour des activités en intérieur, et introduire des activités extrascolaires.
- Aménager des heures d'utilisation de la place Bockstael pour des activités de plein air et des animations conviviales de quartier, mis à part le marché hebdomadaire du samedi.
- Créer des assises et des espaces de rencontres sur la zone au pied de la façade de la Maison de la Création.
- Elargir la zone piétonne derrière les abribus de la place Bockstael.
- Faire avancer le Brico, fermer le front bâti pour une meilleure lisibilité de la place Bockstael, ou créer un parking à l'arrière du Brico en agrandissant la dalle.
- Recouvrir le tronçon de chemin de fer Fransman-Bollen-Bockstael d'une dalle pour aménager des lieux de rencontres et des airs de loisirs.
- Redynamiser et développer les commerces des rues Marie-Christine et Fransman.

Réactions de l'assemblée :

Mme. VANDERHAEGHE intervient à propos de l'idée du parking à l'arrière du Brico en rappelant qu'il s'agit d'une construction sur dalle, et que cette dalle constitue la couverture du chemin de fer.

Un habitant intervient pour appuyer le fait que les espaces polyvalents doivent être autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sécurisés et pour toutes sortes d'activités (sports, fête de quartier, rassemblement d'activités diverses). Il ajoute que la Belgique n'est pas un pays où il fait beau toute l'année et qu'il faut donc prévoir aussi en fonction de ce facteur. De nombreuses associations cherchent des locaux mais l'information ne circule pas assez.

Une représentante de la Maison de jeunes de la rue Stéphanie intervient pour informer les habitants que ce centre existe, bien qu'il soit peu connu, et qu'ils ont des locaux.

Une autre personne renchérit sur le fait qu'il y a des moyens autres que les initiatives pour créer des lieux pour les associations, mais la question est plutôt « comment utiliser ce qui existe pour compléter ce qui manque ? » ; utiliser les locaux non utilisés le soir ou le week-end. Chaque projet ne peut pas avoir son local car le quartier manque de place. Il faut rassembler les projets qui se ressemblent.

Mme AFSHAN de F.B.I. fait la remarque que ce n'est pas toujours facile pour les petites ASBL d'accéder à une salle pour organiser des réunions. Elle explique que heureusement et grâce à PICOL c'est plus simple et elle arrive à organiser ses réunions. Il faut donc simplifier la gestion des locaux, avec moins de contraintes administratives.

4.1.4 Emploi et Formation

Les problématiques soulevées et remarques :

- Les infrastructures sont trop peu disponibles : il n'y a pas assez d'espace par rapport à la demande pour recevoir le public. Il y a des moyens pour monter des projets d'initiatives mais il manque la place pour les implanter. La gestion des espaces disponibles doit être mieux organisée, réaménagée et coordonnée.
- La collaboration entre les différents acteurs du quartier pourrait être plus importante pour développer un réseau solide entre les centres sociaux, les missions locales et les associations.
- Certains jeunes laekenois sont accessibles par les associations et services sociaux mais le problème est plus grand lorsque certains sont déconnectés, et n'ont pas envie d'être aidés. Ils n'ont plus confiance dans les services qui existent pour la réinsertion socioprofessionnelle. Il faut comprendre leurs attentes.
- Il manque de médiateurs sociaux pour créer le lien entre les associations et coordonner les activités.
- L'aspect de durabilité des projets est soulevé. Les projets rencontrent souvent des problèmes de subventions lorsque les 4 ans du Contrat de Quartier sont passés.
- Il y a un manque d'initiatives et des moyens pour les adolescents et les enfants pour qu'ils puissent aussi intégrer leurs idées, leurs envies.
- Le manque de mobilité de la population pour trouver un emploi est préoccupant. Les gens ne se rendent pas compte qu'il n'est plus possible aujourd'hui de travailler dans son quartier. Il y a un

souci de mobilité « psychologique » dans les esprits des laekenois, alors qu'il y a tout ce qu'il faut en transports en commun.

Les suggestions :

- Créer une université populaire pour aider les jeunes et les jeunes adultes à retrouver la motivation pour reprendre des études, à reprendre confiance en eux et créer un parcours avec du coaching, des cours d'alphabétisation et des formations jusqu'à la mise à l'emploi relayée par les divers services sociaux et les associations présents.
- Soutenir les médiateurs emplois et médiateurs sociaux mais aussi les éducateurs de rue qui travaillent auprès des jeunes difficiles à intégrer, leur donner plus de moyens pour les suivre et les aider à s'en sortir. Il faut renforcer le réseau local.

Réactions de l'assemblée :

Le Rapporteur fait la remarque que c'est la première fois dans le quartier que les néerlandophones et les francophones font quelque chose ensemble pour réfléchir à des projets communs.

Une habitante fait la remarque sur la durabilité des projets d'initiatives, constatées sur d'autres Contrats de Quartier ; même lorsqu'il s'agit d'un projet monté par des échevins, la pérennisation est souvent un problème. Il faut réfléchir à des projets qui durent dans le temps au delà de la durée du Contrat de Quartier.

Un habitant interroge Mme l'Echevine pour savoir ce qui est possible dans le cadre du Contrat de Quartier pour le personnel travaillant dans le social. Cela crée-t-il des emplois ? Y a-t-il des solutions prévues pour faire durer ces projets d'initiatives dans le temps.

Mme l'Echevine répond qu'il y a de réels projets de formation mis en place par la Mission Locale et les partenaires du quartier, pour créer des emplois pour les jeunes chômeurs.

Pour illustrer la durabilité des projets, Mme. VANDERHAEGHE donne l'exemple de l'espace ABC, qui est un lieu d'apprentissage pour adultes avec une cafeteria et qui a démarré grâce au Contrat de Quartier Léopold à Léopold et qui reste en fonctionnement. Une habitante du quartier intervient pour informer les associations que l'Espace ABC laisse l'opportunité d'investir les lieux le soir et le week-end.

Le Rapporteur de la mobilité répète qu'il y a un manque certain d'informations sur la disponibilité des locaux et sur les besoins des associations pour réaliser leurs activités. La solution serait d'intégrer dans le programme un projet de « plateforme de coordination » pour gérer toutes les informations sur les potentiels du quartier.

Mme. VANDERHAEGHE confirme qu'effectivement on sent une demande récurrente d'utiliser tous les espaces existants disponibles, et cela passe par la gestion. Un habitant fait la remarque que le bâtiment du cinéma Rio ou celui du café Mail (rue Tielemans) sont vides sur toute leur surface et qu'ils constituent un potentiel pour un espace collectif de rassemblement des missions locales et associations.

Mme l'Echevine ANS PERSONS propose, s'il n'y a plus de remarques, de clôturer la soirée. Elle fait part à l'assemblée de son sentiment par rapport au déroulement de la soirée ; c'est une agréable surprise de voir l'efficacité et l'implication des participants à cette Commission de Quartier. Elle remercie les habitants et associations pour leurs remarques et suggestions très constructives. Elles seront intégrées au maximum dans les constats et la stratégie de la présentation de la semaine prochaine à l'A.G.

M. VAN WIJNGAARDEN invite les rapporteurs à lui remettre les synthèses écrites avant de quitter la salle.

La séance est levée.

